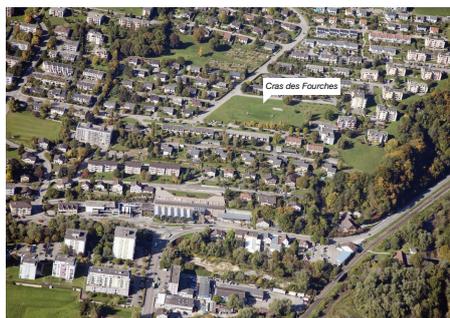


2016
Delémont (CH/JU)

Mandant
Ville de Delémont

Mission
Elaboration d'une charte pour l'organisation d'une démarche compétitive.



vue aérienne © Swiss Castles

Illustrations

Haut : Situation parcelle du Cras-des-Fourches

Milieu : Visite du site et atelier avec le comité consultatif

Bas : Schéma récapitulatif des objectifs

Une démarche participative a été initiée par la Ville de Delémont dans le but de reprendre sereinement la discussion à propos de l'évolution de la parcelle 2607 dans le quartier du Cras-des-Fourches. Ce projet s'était vu refusé en votation populaire en 2011 suite au lancement d'un référendum par un groupe de citoyens.

Tout en intégrant quelques contraintes propres au contexte du site, cette démarche a été envisagée comme une opportunité de repenser collectivement un projet à partir d'une « feuille blanche ». Le bureau urbaplan a assuré une expertise extérieure « neutre » et a réalisé une charte qui synthétise les réflexions et propositions partagées lors des ateliers de travail avec un comité consultatif.

La démarche s'est déroulée en trois étapes :

- > Séance d'information publique pour présenter la démarche et constituer le comité consultatif ;
- > 3 ateliers de travail avec le comité consultatif ;
- > Présentation de la charte à l'ensemble de la population.

La charte constitue le cahier des charges en vue de l'organisation d'une procédure compétitive pour le développement d'un plan spécial et d'un projet de valorisation de la parcelle du Cras-des-Fourches.



CRAS DES FOURCHES

VILLE DE DELÉMONT

